

**Alpes de Haute Provence**  
**Commune d'AUBIGNOSC**

Membres en exercice :	<b>15</b>
Présents : .....	11
Votants : .....	15
Pour : .....	15
Contre : .....	0
Abstention : .....	0

**DCM N° 01/2017**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-210400131-20170111-201701INTERCO-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/01/2017

Publication : 12/01/2017

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 JANVIER 2017**

---- L'an deux mille **DIX-SEPT**  
le **11 janvier à 18H15**

le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de  
Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 06 janvier 2017

Membres présents : MMes & MM. **AVINENS René, ROBERT Frédéric, TURCAN Nicole, DELMAERE Christian, LERDA Serge, ALBERT Patrice, ALBERT JUESTZ Françoise, LATIL Yves, WALCZAK Franck, WEBER Hélène, VILLETTE Christelle.**

Absent(s) excusé(s) : **MACCARIO Fabrice, FAURE Michel, WALLON Muriel, BERTOU Christel.**

Pouvoir(s) : **MACCARIO Fabrice à ALBERT Patrice, FAURE Michel à AVINENS René, WALLON Muriel à DELMAERE Christian, BERTOU Christel à VILLETTE Christelle.**

Secrétaire de séance : **Frédéric ROBERT**

**OBJET : INTERCOMMUNALITÉ**  
**DÉSIGNATION DE 3 DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES CC JABRON LURE VANÇON DURANCE**

--- Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal que trois représentants de la commune d'Aubignosc siégeront au nouveau conseil communautaire de la communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance.

--- Il rappelle que dans les communes de moins de 1000 habitants, les délégués communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau du conseil municipal : le maire et les deux premiers adjoints.

--- Madame la 2<sup>ème</sup> adjointe fait part de son intention de ne pas être reconduite dans ses fonctions de déléguée communautaire pour des raisons personnelles.

--- Puis, dans l'ordre du tableau, Monsieur le 3<sup>ème</sup> adjoint précise son intention de ne pas être délégué communautaire, également pour des raisons personnelles.

--- Dans l'ordre du tableau, le troisième délégué de la commune sera Monsieur Serge LERDA, conseiller municipal.

----Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal **DÉSIGNE en qualité de délégués communautaires :**

- **Monsieur René AVINENS, maire**
- **Monsieur Frédéric ROBERT, 1<sup>er</sup> adjoint**
- **Monsieur Serge LERDA, conseiller municipal**

----- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le maire

René AVINENS

